

Pays de la Loire, Mayenne  
Rennes-en-Grenouilles  
le Bois-de-Maine, la Basse-Cour

## Ferme de la Basse-Cour

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA53004336

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : inventaire topographique Canton de Lassay-les-Châteaux

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : ferme

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique :

Références cadastrales : 2020, ZH, 21

### Historique

La remise en pan de bois, située au sud de la cour, contient sans doute l'élément le plus ancien de la métairie de la Basse-Cour : deux fermes de charpente à embrèvement sur poteaux. La taille des bois et les types d'assemblage les rapprochent de structures ailleurs datées du dernier quart du XVe siècle. Ces fermes ont ensuite été englobées dans un mur-pignon de pierre et des murs gouttereaux en pan-de-bois, vraisemblablement du XIXe siècle. Il est donc nécessaire de rester prudent sur l'interprétation de la présence de ces fermes de charpente anciennes : chemisement ou remploi ? La présence sur le cadastre ancien d'un édifice court, à l'emplacement et aux proportions du carré délimité par ces deux fermes et leurs quatre poteaux, pourrait faire pencher pour la première hypothèse.

En 1753, dans l'aveu que le seigneur du Bois-de-Maine rend à celui d'Averton, la ferme de la Basse-Cour est décrite ainsi : "la ferme de la Basse-cour, avec ses dépendances consistant en une maison manable, un petit cellier à côté, une grange, une étable et autres petites étables". Cette description des bâtiments correspond partiellement à ce que est représenté sur le cadastre de 1811 et à ce que l'on observe aujourd'hui. La maison, située au nord de la cour, pourrait être celle mentionnée en 1753 : sa pente de toit est importante par rapport à la hauteur des murs et son plan correspond à celui du cadastre de 1811. Le cellier devait se situer à l'est de la maison, dans ce qui forme aujourd'hui une extension des pièces habitées. Cette structure maison-cellier attenant est confirmée par la montrée effectuée en janvier 1808, qui passe en revue une "porte de communication de la maison avec une petite cave à côté". L'étendue de l'édifice sur le cadastre ancien laisse présager qu'au début du XIXe siècle, une étable, voire une étable-grange, était située sous le même faite que la maison-cellier.

De fait, les parties basses des murs gouttereaux de la grange-étable mitoyenne à la maison sont bâties en petit moellon non équarri, type de maçonnerie utilisé dans des constructions antérieures au XVIIIe siècle. Cette grange-étable a été surélevée vers le milieu du XIXe siècle, comme le montrent les deux ouvertures encadrées de brique de la partie haute.

La montrée de la ferme, effectuée en janvier 1808, explicite en partie la distribution et les techniques de construction. Outre que le cellier est mitoyen de la maison, elle nous apprend que l'exploitation comprenait une grange, séparée de l'étable uniquement par un colombage. A cette dernière étaient accolés deux toits à porcs. Il n'est pas fait mention du gadage, mais d'un fournil et d'une étable à veaux. Sont alors construits en "tillasse" (appellation locale du pan-de-bois-torchis) les murs de refends de la maison, le pignon ouest de la maison et les deux murs gouttereaux de la grange-étable. Dans la deuxième partie du XIXe siècle, les baies de la maisons sont refaites et une étable-fenil en pan de bois est construite à l'est de la cour.

Période(s) principale(s) : Temps modernes, 2e moitié 19e siècle

## Description

Les différents bâtiments de la ferme de la Basse-Cour se répartissent de manière inégale autour d'une cour carrée. Celle-ci est bordée à l'ouest par l'allée d'arbres monumentale qui mène à la Mayenne et au château. Au nord se situe une maison à trois travées et une petite extension, une grange-étable à fond de grange, dont le fenil est accessible de l'extérieur par deux ouvertures en brique. A l'est se trouve une étable-fenil de plus petite dimension, en pan de bois et torchis. La partie inférieure des murs gouttereaux est couverte de bardage, installé pour protéger le torchis en mauvais état. Au sud s'élève une remise en pan de bois sur un bas solin de pierre.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : torchis, pan de bois ; grès, moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

## Présentation

Située à une cinquantaine de mètres de la Mayenne, à laquelle elle tourne pourtant le dos, la ferme de la Basse-Cour compte parmi les métairies de la seigneurie du Bois-de-Maine. Son lien avec le château est géographiquement fort, puisqu'elle se situe à l'entrée du domaine, à côté de l'allée d'arbres monumentale. Ses bâtiments sont répartis autour d'une cour, sans pour autant que leur construction n'obéisse à un schéma régulier ; au contraire, la ferme actuelle résulte de la préservation d'éléments de bâti anciens, augmentés et modifiés à diverses époques. Sa particularité réside dans le fait qu'elle conserve deux édifices en pan de bois en bon état.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 2780/2. Feuille A1 du cadastre napoléonien, Rennes-en-Grenouilles, 1811.
- Archives départementales de la Mayenne ; 561 J 1. Chartrier du Bois-de-Maine. Aveu du seigneur de Bois-de-Maine au seigneur d'Averton, 1753.
- Archives départementales de la Mayenne ; 3E71 341. Minutes du notaire Guézet-Lavergée. Janvier-septembre 1808. Montrée de la ferme de la Basse-Cour, 25 janvier 1808.

## Annexe 1

### Montrée de la métairie de la Basse-Cour (25 janvier 1808) ; AD Mayenne, 3E 71 341.

Montrée de la métairie de la Basse-Cour, 25e jour du mois de janvier 1808

Devant nous Jean-Baptiste Julien Guezet Leverger, notaire impérial au département de la Mayenne pour la résidence de Lassay y demeurant ;

Furent présent sieur Armand Charles Guy Henri Billard de Lorière propriétaire demeurant en son château du Bois-de-Maine en la commune de Rennes, d'une part ; Julien Bourgault cultivateur fermier entrant du 21 avril dernier sur la métairie de la Basse-Cour en la ditte commune de Rennes, appartenant aud. sieur Billard de Lorière, et y demeurant, d'autre part ; et Julien Derouault fermier sortant de la même époque de dessus la même métairie, demeurant encore commune de Rennes, d'autre part.

Disants qu'à la susdite époque du 21 avril où Bourgault a succédé à Derouault dans l'exploitation et ou lieu de la métairie de la Basse Cour conformément au bail de nous notaire attesté le 9 décembre 1806, enregistré au bureau de Lassay, le 13 du même mois, ils ont fait entre eux et à l'amiable la visite et montrée des dégradations et malversations de toute espèce qui peuvent y avoir été commises avant l'entrée dud. Bourgault, dont ils ont nommément été requis de dresser et rédiger l'état pour servir de règle à sa sortie.

Ont remarqué qu'à la cheminée de la maison manable il y a un crochet sans crémaillère, une pierre de grain pour derrière dé ou contre feu, laquelle pierre est taillée et ajustée, que le foyer est paré de pierres brulés et inégales dans

une étendue de 1 m 950 mm de long sur 1 m 300 mm de large ; que l'aire de la maison est en terre assez droite et en suffisant état ; que le devant de la cheminée n'est point fini que dans les joints ; que le dessus de la dite cheminée ainsi que le contour intérieur des murs est poulfri a chaux et a sable excepté l'étendue d'un quart ou environ que les joints sont seulement tirés.

Qu'au mur cotière vers le midy il y a deux fenêtres à jour avec trois barreaux de fer a chaqu'aire, deux targettes en fer et un petit vitrail en plomb de 332 mm de hauteur ou environ auxquels il manque 13 morceaux de verre dont la réparation a été évalué à un franc ;

Qu'à l'autre mur cotiere vers le nord il y a un boulin non à jour, sans fermeture, ni ferrure ; que la porte d'entrée est bonne, qu'elle roule sur une fourchette de fer et tient au haut par un pivot de bois, qu'elle est garnie d'une serrure avec sa clef, d'une main de fer et d'un verouil.

Que la porte de communication de la maison avec une petite cave à côté est en bon état, qu'elle tient par deux gonds et deux poulis en fer et qu'elle ferme avec une clanche de join.

[...]

Qu'au mur cotière vers le nord, il y a une fenêtre à jour avec un barreau de fer, un valet attaché avec deux petits gonds et un crouillet de fer ; que le couloir intérieur des murs et des tillasses est en bon état ; que pour monter au grenier, il y a une échelle de huit batons ; qu'à l'entrée du grenier, il y a une trape en bon état mais sans ferrure ni attache ; que l'aire du grenier est en terre suffisamment chargé et en bon état pour la charge ; que dans le pignon il y a deux jours sans ferrure ni fermeture et deux autres ouvert un a chaque côté de la couverture ; que la tillasse du pignon à l'ouest est en bon état.

Que la porte d'entrée du devant de la grange est à deux battants, supportée par des fourchettes de fer et tenant par le haut [...] ; que l'autre porte de cette grange celle vers le nord et aussi deux battants [...] ; que l'aire est en terre pierreuse et inégale ; que les deux cotières sont en tillasse un peu dégradées ; que le colombage qui la sépare de l'étable consiste en deux petites poutres soutenues par 8 colombes de bois scié et qu'il n'y a presque pas de murette pour la poutre de dessous ; que la porte d'entrée de l'étable est en mauvais état [...] ; que la creche est de 3 morceaux de bois de sciage, qui s'étend d'un bout à l'autre ; que le fenil est soutenu par neuf solériaux de bois de sciage et que sa longueur n'est qu'à moitié de ce qu'elle devrait être.

Que la porte du toit à porc au pignon de l'étable est en bon état [...] ; que la porte de l'autre toit à porc est bonne [...] ; que l'aire a battre les grains n'est pas tout à fait droite par ce qu'elle sert de passage aux voitures ; que la porte de l'écurie est en passable état [...] ; que la creche est composée de 3 morceaux de bois sciés et joints ensemble ; qu'il s'y trouve une mauvaise échelle de 6 bâtons ; que le fenil est composé de 9 morceaux de bois rond avec une demie largeur ; que la maçonail du contour est en médiocre état ; que la porte de l'étable aux veaux est en mauvais état ; que la creche est d'un fort morceau de bois scié soutenu par deux piquets ; que le fenil est soutenu par 7 rondins avec une faible largeur ; que la maçonail en est dégradé ; que la porte du fournil est de peu de valeur [...]

## Illustrations



Ferme de la Basse-Cour, château du Bois-de-Maine, vue depuis le sud  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20175300210NUCA



Maison et étable-grange de la ferme de la Basse-Cour  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20175300212NUCA



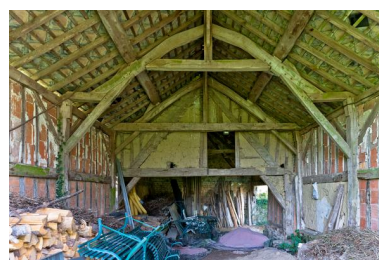
Grange-étable à fond de grange, mitoyenne de la maison.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20175300211NUCA



Remise en pan de bois et gadage, vus depuis le sud.



Entrée de la remise en pan de bois.  
Phot. Yves Guillotin



Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20175300209NUCA

IVR52\_20175300213NUCA

Intérieur de la remise en  
pan de bois ; au fond, une  
ferme sur poteaux ancienne.  
Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20175300214NUCA



Allée d'arbres menant au  
château, remise et gadage.

Phot. Yves Guillotin  
IVR52\_20175300215NUCA

## Dossiers liés

Est partie constituante de : Château du Bois-du-Maine (IA53004258) Pays de la Loire, Mayenne, Rennes-en-Grenouilles, le Bois-du-Maine

### Dossiers de synthèse :

Rennes-en-Grenouilles : présentation de la commune (IA53004295) Pays de la Loire, Mayenne, Rennes-en-Grenouilles  
Les fermes de l'ancien canton de Lassay-les-Châteaux (IA53004331)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Marion Seure

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de la Mayenne ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Ferme de la Basse-Cour, château du Bois-de-Maine, vue depuis le sud

IVR52\_20175300210NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison et étable-grange de la ferme de la Basse-Cour

IVR52\_20175300212NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Grange-étable à fond de grange, mitoyenne de la maison.

IVR52\_20175300211NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Remise en pan de bois et gadage, vus depuis le sud.

IVR52\_20175300209NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Entrée de la remise en pan de bois.

IVR52\_20175300213NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Intérieur de la remise en pan de bois ; au fond, une ferme sur poteaux ancienne.

IVR52\_20175300214NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Allée d'arbres menant au château, remise et gadage.

IVR52\_20175300215NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation